

## Édito

### Élections municipales :

#### Des citoyens et syndicalistes libres et engagés

Les 15 et 22 mars prochains, nous sommes 47,7 millions de citoyens à pouvoir choisir celles et ceux qui assumeront les décisions publiques dans les communes durant les six prochaines années.

Libre et engagée, forte de ses valeurs, la CFDT appelle chacun et chacune à voter

Voter est un droit, celui d'affirmer ses choix. C'est un engagement, qui contribue à faire vivre notre démocratie, aux côtés des autres formes d'engagement citoyen dans la société civile.

C'est aussi une responsabilité pour ne rien céder à nos valeurs communes : la liberté, l'égalité, la fraternité. Ce sont ces valeurs qui nous permettent de vivre ensemble, par-delà nos opinions, convictions et origines différentes.

Première organisation syndicale de France, la CFDT défend ses 620 000 adhérents, mais aussi l'intérêt de l'ensemble des travailleurs et retraités, qui sont aussi des citoyennes et des citoyens. C'est pourquoi la CFDT agit aussi au nom de l'intérêt général.

Libre, la CFDT ne donne pas de consigne de vote. Engagée, elle reste ferme sur ses valeurs fondamentales - l'émancipation, la démocratie, la solidarité, l'indépendance et l'autonomie - et ne reste pas neutre face à la menace du Rassemblement national et à ses alliés et leurs sirènes du repli sur soi et de la peur de l'autre.

Les communes sont le premier échelon de proximité, le premier lieu du vivre ensemble. Elles sont aussi en première ligne face à l'urgence sociale, écologique et démocratique.

Libre et engagée, forte de ses valeurs, la CFDT appelle chacun et chacune à voter et à faire barrage aux porteurs des idées d'extrême droite lors des élections municipales des 15 et 22 mars prochains !

Soyons au rendez-vous de la démocratie !

**La CFDT**

## Au sommaire

|                                               |        |
|-----------------------------------------------|--------|
| Améliorer la mobilité des personnes âgées     | p. 2   |
| Loi Fin de vie : l'ULR écrit aux députés      | p. 3   |
| L'ULR s'adresse aux candidats aux municipales | p. 4   |
| La Semaine Bleue 2026                         |        |
| La France doit s'engager pour l'égalité       | p. 5   |
| Les conseils des 12 décembre et 15 janvier    | p. 6   |
| Retour sur les sorties 2025                   |        |
| Les infos pratiques                           | p. 7-8 |
| En direct de la Confédération                 | p.8    |

## Agenda

|                          |                                                                                          |
|--------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>8 mars</b><br>à 14h30 | Journée internationale des droits des femmes - Place du Théâtre (face à l'Opéra) à Lille |
| <b>15 et 22 mars</b>     | <b>Élections municipales</b>                                                             |
| <b>16 mars</b><br>à 14h  | <b>Rencontre-débat sur la Sécurité sociale à la Bourse du Travail de Lille</b>           |
| <b>9 avril</b>           | Voyage du syndicat à l'Abbaye de Vaucelles et au Musée Matisse                           |

## Contacts

### Vous souhaitez nous contacter ?

Adresse postale : CFDT Retraités de Lille et environs  
Bourse du Travail - 254 Boulevard de l'Usine  
59800 Lille

Mél : [cfdt.retraites.lille@mailo.fr](mailto:cfdt.retraites.lille@mailo.fr)

Téléphone : 03 20 88 73 11

## Améliorer la mobilité des personnes âgées

**Le vieillissement de la population a conduit notre Union locale CFDT Retraités à reprendre l'enquête sur l'accessibilité des territoires, interrompue à cause de l'épidémie de Covid. Lambersart et Lille ont été retenues car nous y avons un nombre important d'adhérents.**



Une partie des enquêteurs de Lambersart.

« Si cette démarche est importante pour les retraités, elle l'est également pour les personnes en situation de handicap, les parents avec des poussettes d'enfants ou quiconque ne voulant pas trébucher en déambulant », déclare Michèle Ganne.

Comme nous l'indiquions dans *L'Infolettre aux adhérents n° 3*, à Lambersart, en fin d'année 2025, une dizaine d'adhérents CFDT Retraités a visité trois quartiers pour sensibiliser les passants par la remise d'un tract et en relevant toutes les entraves à la circulation.

Les difficultés constatées tenaient au mauvais stationnement des voitures, à l'étroitesse et l'encombrement des trottoirs, au manque d'entretien des haies, des aménagements inadaptés, des dépôts sauvages d'encombrants ou de raccordement de chargeurs de véhicules électriques non munis de goulottes de protection. « Forts de ce travail, nous avons envoyé nos constatations au maire et nous lui avons demandé un rendez-vous », explique Jean-Luc Cassetto.

### Reçus par la mairie de Lambersart

Trois conseillers municipaux chargés des personnes âgées, du handicap et de la mobilité et un responsable de la voirie ont reçu une délégation le 20 janvier 2026. Un échange s'est instauré sur les réponses susceptibles d'être

apportées en distinguant celles relevant de la Métropole européenne de Lille, de la ville de Lambersart ou de sa police municipale. La délégation a apprécié que certaines de ses observations avaient été vérifiées sur le terrain par la mairie ou ses services.

Il restera à constater au fil des mois les améliorations apportées. Si les élections municipales ne reconduisent pas l'équipe actuelle, les adhérents de l'Union locale CFDT Retraités recommenceront avec les nouveaux élus.

Après un report dû aux intempéries, le 27 janvier, une équipe mixte Lillois-Lambersartois a visité sous la pluie une partie du quartier de Lille-Sud, près du cimetière et de la rue du Faubourg des Postes, avec l'aide du local de l'étape, Jean-Marc Dalle.

Ici, l'équipe constate des dalles cassées, des trous et des affaissements sur des trottoirs. Là, des trottoirs très étroits et des haies non taillées obligeant les personnes à mobilité réduite et les parents avec des poussettes d'enfant à se déplacer sur la chaussée. « Nous avons croisé un valeureux habitant qui bravait le mauvais temps et, plus loin, un habitant qui travaillait dans son garage, la porte grande ouverte. Nous avons pu discuter avec eux », dit Annick Lestienne.



Les enquêteurs de Lille-Sud.

Au bout d'une heure, devant la pluie qui redoublait, les enquêteurs se sont abrités dans un café et s'y sont réchauffés autour d'une boisson chaude. Nous avons pu discuter avec des clients et des clientes : outre des observations déjà constatées, deux dames ont indiqué que des branches d'arbres obstruaient des allées du cimetière.

## Loi Fin de vie : l'ULR écrit aux députés

**Vous trouverez ci-après le courrier adressé aux députés des 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> circonscriptions. Extraits.**

Participer au débat sur la fin de vie relève de notre responsabilité en tant qu'organisation qui concourt à la construction du bien commun.

Le 22 janvier 2025, le Premier ministre a annoncé sa volonté de porter, sur la fin de vie, non pas une, mais deux propositions de textes devant le Parlement, l'une portant sur les soins palliatifs, l'autre sur l'aide à mourir.

### L'accès pour tous aux soins palliatifs

Le débat à l'Assemblée nationale a commencé le 12 mai 2025 par l'examen de la première proposition de loi visant à « garantir l'égal accès de tous à l'accompagnement et aux soins palliatifs ». Dans un climat sérieux et apaisé, un accord a été trouvé. Le texte réaffirme en particulier l'obligation de la création d'unités de soins palliatifs dans tous les départements (ce qui figurait déjà dans la loi Claeys-Leonetti II, mais n'a pas été suivi d'effet, puisque plus de 20 départements manquent encore de ces structures). Le projet de loi a été approuvé le 16 mai. Le Sénat a par la suite adopté cette proposition de loi le 28 janvier 2026 en y apportant des ajustements. Nous ne doutons pas que cette proposition sera à nouveau reprise et débattue avec un large consensus en deuxième lecture au Parlement.

L'engagement du gouvernement sera attendu sur des moyens financiers pérennes.

### Le droit à mourir

L'examen de la deuxième proposition, sur « l'aide à mourir », a commencé le 19 mai 2025 au Parlement dans un climat plus tendu.

Le rapporteur a cherché à trouver un point d'équilibre, respectant la volonté majoritaire des Français, favorable à l'aide à mourir, position exprimée à plusieurs reprises (notamment dans le rapport de la convention citoyenne sur la fin de vie, organisée à la demande du Président de la République). Cet équilibre a été trouvé avec un vote majoritaire lors de cette loi en première lecture.

Le Sénat, saisi à son tour de ce texte, a rejeté ce compromis après l'avoir vidé de son sens.

À son congrès de Rennes en 2018, la CFDT a affirmé pour chaque citoyen « le droit à mourir



*87% des Français favorables au choix entre soins palliatifs et aide active à mourir.*

*dans la dignité en étant acteur de sa propre mort ». Elle a veillé, à chaque étape, à soutenir les initiatives législatives proposées en ce sens.*

La CFDT Retraités, quant à elle, agit aujourd'hui avec ses partenaires du Pacte progressiste. Elle tient à rappeler ses positions qui s'appuient sur ses valeurs d'émancipation et de solidarité. Elle rappelle qu'il s'agit de revendiquer un droit pour tous les citoyens, et la liberté pour chacun d'y recourir. Comme pour les autres droits, la liberté doit être affirmée : laisser chacun libre de décider de sa mort, pour lui-même, en tant qu'individu. Les conditions d'accès à ce droit sont importantes. La mort idéale est une mort accompagnée, ce qui implique l'attention à l'entourage proche, aux équipes soignantes... Les risques et les dérives sont à mesurer, les cadres juridiques et institutionnels à préciser, les moyens en personnel et en formation à développer.

### La nécessité d'égalité entre les citoyens

La CFDT Retraités affirme aussi la nécessité d'égalité entre les citoyens, et de résorber, autant que possible, les inégalités entre riches et pauvres, nettement marquées aujourd'hui, quand on regarde la possibilité, pour celles et ceux qui en ont les moyens financiers, de trouver des solutions à l'extérieur de la France, par exemple en Suisse ou en Belgique.

Enfin, ce débat s'inscrit dans le cadre de notre principe d'action : notre indépendance. Pour tous les sujets, la CFDT Retraités estime indispensable de distinguer ses responsabilités de celles de l'État, des partis politiques et des confessions religieuses. Nous sommes attachés à la laïcité qui reconnaît et respecte les croyances, mais qui refuse d'inscrire la loi dans le cadre de ces croyances. Nous vous remercions de prendre en compte, au moment de votre décision, l'expression de notre position.

## L'activité revendicative

### L'ULR s'adresse aux candidats aux municipales

Dans un courrier à plusieurs villes de son ressort, la CFDT Retraités de Lille et environs a écrit aux candidats et leur a fait parvenir les propositions du Pacte du pouvoir de vivre, groupement dont la CFDT est un des fondateurs.

L'Union locale CFDT Retraités de Lille et environs développe au sein du syndicat CFDT Retraités de la Métropole Lilloise un syndicalisme de proximité qui s'exerce sur le lieu de résidence, dans nos communes, au plus près des situations vécues. Notre action est transversale et transgénérationnelle. C'est pourquoi nous nous appuyons sur un réseau qui regroupe près de 63 associations qui font partie du Pacte du pouvoir de vivre dans les domaines d'action de l'environnement, de la lutte contre la pauvreté, le logement, l'accès aux soins, le travail, la jeunesse.

Nous nous intéressons à tout ce qui touche les retraités dans leur vie de tous les jours. Que ce soit dans leur cadre de vie, les transports et mobilités, l'espace public, ou encore le vieillissement et la perte d'autonomie.

Aussi il nous paraît nécessaire de vous interpeller sur une partie de nos propositions qui doivent inspirer et nourrir chaque territoire et s'adapter à chaque contexte.

Derrière chaque mesure, une idée essentielle, la manière de l'exercer compte beaucoup dans la qualité des décisions elles-mêmes. C'est aussi reconnaître la société civile, les associations, les acteurs de terrain comme force de proposition et de co-construction des politiques publiques.



#### Les principaux sujets développés dans le courrier aux candidats

Le logement

L'énergie

Les mobilités

La santé et l'accès aux soins

Les solidarités

Les services publics

Le réchauffement climatique et la biodiversité

La participation citoyenne

Vous pouvez retrouver toutes ces propositions développées dans Pouvoirs de ville sur :

[Pouvoirs de ville - Nos propositions pour les élections municipales 2026](#)

### La Semaine Bleue 2026

La semaine bleue aura lieu cette année du 5 au 11 octobre 2026. L'axe thématique retenu : la préservation et la restauration des liens intergénérationnels dans les territoires.



La Semaine Bleue met en lumière les contributions de tous les « vieux », quels que soient leur âge et leur niveau d'autonomie, à la vie économique, sociale et culturelle de notre pays.

Elle insufflé un nouveau regard sur le vieillissement, renforce les liens entre les générations et nourrit la solidarité auprès des plus fragiles.

L'accroche 2026 est le suivant : « **Relions tous les âges dans des territoires engagés !** »

Nous reviendrons vers vous prochainement sur cette Semaine Bleue .

Source : UCR

## La France doit s'engager pour l'égalité

Nous reprenons ci-dessous, des extraits de la déclaration commune CFDT, CGT, FO, CFE-CGC, CFTC, Unsa, Solidaires et FSU à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.



Les inégalités entre les femmes et les hommes persistent dans nos entreprises et nos services publics. Et les femmes continuent à être les premières impactées par les coupes budgétaires.

La directive européenne 2023/970 vise à « renforcer l'application du principe de l'égalité des rémunérations entre les femmes et les hommes pour un même travail ou un travail de même valeur par la transparence des rémunérations et les mécanismes d'application du droit ». Nous exigeons une application ambitieuse de cette directive pour enfin obtenir :  
 - l'égalité des rémunérations et des carrières entre les femmes et les hommes ;  
 - la revalorisation des métiers à prédominance féminine.

L'égalité entre les femmes et les hommes est au fondement de notre société et des droits humains. Il est nécessaire aujourd'hui d'avancer

et de permettre aux femmes d'être enfin les égales des hommes. Cela passe en premier lieu par l'égalité entre les femmes et les hommes au travail.

Parmi elles, la ségrégation professionnelle tient une place particulière au sens où elle est la première cause de ces inégalités sociales.

Il est donc impératif de reconnaître la valeur du travail des femmes, particulièrement dans les emplois où elles sont les plus nombreuses (notamment en revalorisant les métiers du soin et du lien) et de revoir en profondeur les classifications des emplois souvent établies avec des biais sexistes.

### Pénalisées au travail et à la retraite

Pénalisées au travail durant leur carrière, les femmes le sont encore plus à la retraite. Les organisations syndicales ont obtenu la suspension de l'application de la dernière réforme. Cela ne vaut pas pour solde de tout compte, nos organisations, comme l'immense majorité des travailleuses et travailleurs, restent opposées à cette réforme injuste.

Il faut agir pour une meilleure articulation vie professionnelle / vie personnelle en particulier en prenant des mesures fortes afin que les femmes ne soient plus obligées de concéder au temps partiel.

Enfin, le combat contre les violences sexistes et sexuelles reste une exigence et un prérequis à toute égalité femmes-hommes. Nos organisations défendent une augmentation des moyens affectés à la lutte contre ces violences, dans les entreprises, les administrations, les sphères privées et publiques et les réseaux sociaux. Là aussi, il faut transposer sans attendre la directive européenne 2024/1385 sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique

**Pour toutes ces raisons, le 8 mars 2026 sera l'occasion de réaffirmer que l'égalité réelle entre les femmes et les hommes est un enjeu social et démocratique.**

**8 mars 2026 à 14 heures**

**RASSEMBLEMENT**

**Place du Théâtre (face à l'Opéra)  
à Lille**

## Remerciements à Claude et Jean-Marie



Lors du conseil du 4 décembre, Claude Janssens et Jean-Marie Richard ont été remerciés pour leur engagement au sein de l'Union locale CFDT

Retraités de Lille et environs. Claude a passé le témoin à la tête de l'ULR lors de la dernière assemblée générale après l'avoir présidée pendant 13 ans et Jean-Marie a assuré le secrétariat pendant de longues années, lui aussi.

**26 mars 2026 de 9h à 16h30 heures**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'ULR**  
 à la Bourse du Travail de Lille  
**NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX**

## Retour sur les sorties 2025

**Quinze sorties, 302 participants. C'est le bilan de la commission Loisirs-Culture pour l'année écoulée.**

L'année 2025 a commencé en musique avec une répétition de l'Orchestre national de Lille (ONL) et s'est terminée avec la visite des coulisses du Théâtre du Nord. Du Nouveau Siècle à la place Mendès-France à la Grand place (pardon place du Général de Gaulle), il n'y a que quelques pas. La commission loisirs culture ne connaîtrait elle que le centre-ville de Lille? Que nenni !

La nature fut présente lors de plusieurs sorties avec les visites du parc Mosaïc à Houplin-Ancoisne, du parc urbain de Lomme. Mais aussi les Flandres avec le Mont des Cats et le Moulin de Boeskepe. Retour en milieu urbain avec la transformation du site industriel de Fives Cail en quartier moderne et durable.

En 2025 la métropole lilloise a vécu au rythme de Lille 3000 version Fiesta. À la gare Saint-Sauveur, l'exposition « La fête intérieure » nous a plongé au cœur des émotions et sensations qui parcourent les organes et les membres du corps humain grisés par l'atmosphère électrisante des soirées festives. Mais aussi, les « Fêtes Flamandes » au Palais des Beaux-Arts. Dans un

style plus contemporain les travaux au Centre Pompidou nous ont offert l'exposition « Pom, Pom, Pidou ».

Comme nous sommes gourmands, à La Maison de la Confiserie à Wattignies nous avons appris la fabrication des berlingots. Les nouvelles technologies nous ont accueillis à Euratechologies avec l'exposition immersive « Van Gogh », confortablement installés dans des transats.



La danse de noce de Brueghel le Jeune.

Une grande première en 2025 : après les concerts de musique classique à l'Opéra et au Nouveau Siècle nous avons assisté à une pièce de théâtre : « Grand peur et misère du 3ème Reich » de Bertold Brecht. Expérience

que nous reconduirons en 2026.

Nous avons aussi parcouru les salles de La Piscine à Roubaix - où nous avons pu admirer les sculptures de Rodin et de Bourdelle - et du Louvre Lens avec l'exposition « Exils », un parcours qui évoque les exils dans leur diversité. En décembre, les 1000 crèches de Steenwerk ont permis de découvrir l'originalité et la créativité de collectionneurs internationaux.

Des moments conviviaux ont ponctué ces sorties avec les tartes et les jus de fruits du Panier vert, des repas dans des restaurants privilégiant les produits locaux et même un pique nique.

## La nouvelle édition du Guide des droits *Pour l'autonomie* est disponible



Ce guide est destiné aux personnes âgées et leurs familles pour une meilleure connaissance de leurs droits. Il intègre les dernières évolutions législatives et réglementaires sur le champ de la perte d'autonomie.

**Ce guide pratique reprend l'ensemble des questions que chacun se pose face à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées.** Il permet de préparer l'avenir, ou de faire face à la perte d'autonomie de nos parents.

Son ambition : apporter une réponse aux questions essentielles en amont mais aussi au moment où une personne âgée et sa famille sont confrontées à la réalité de la fragilité naissante de la personne.

Comment puis-je être accompagné ? Comment puis-je l'accompagner ? Quels sont les droits, les aides, les contraintes ? La liste des questions posées n'est pas exhaustive.

Ce guide comprend cinq grands chapitres concernant les thèmes inhérents à l'autonomie des personnes âgées : les principes communs, l'allocation personnalisée d'autonomie, l'action sociale, vivre à domicile, vivre hors du domicile.

Comme tous les guides, une mise à jour réactive en fonction des évolutions. Cette mise à jour se fait en

temps réel sur le site [cfdt-retraités.fr](http://cfdt-retraités.fr)

Ce guide peut servir soit pour préparer l'avenir, soit pour faire face à la perte d'autonomie de ses parents.

Toute commande est à adressée par courrier à Union locale CFDT Retraités de Lille et environs, accompagnée d'un chèque de 3 euros (frais de port offerts).

### Comment assurer sa sécurité numérique

Smartphone, tablette, ordinateur : disposer d'équipements régulièrement mis à jour est la première étape importante pour vous protéger d'éventuelles cyberattaques. Les conseils de cette fiche sont très complets et précis en particulier celui concernant le mot de passe. À lire sur le site du [Ministère de l'Économie des finances et de la Souveraineté industrielle et énergétique](https://www.ministere-economie-finances-et-souverainete-industrielle-et-energetique.gouv.fr/)

### Les fiches Partage d'expériences du Réseau des villes amies des aînés

Ces fiches sont organisées autour de huit grandes thématiques. Issues du terrain, elles mettent en lumière des initiatives concrètes portées par des communes engagées dans une démarche en faveur des aînés. Chaque fiche présente le contexte, les objectifs, les actions menées et les

enseignements tirés, pour aider à nourrir les réflexions et les projets des membres du réseau.

### Les diagnostics immobiliers

La réalisation de diagnostic pour louer, vendre ou acheter un logement est indispensable.

Le ministère de l'Économie, des finances et de la souveraineté industrielle et énergétique vient de publier une information complète à ce sujet. Elle s'articule autour de certaines questions : qu'est-ce que le diagnostic immobilier, est-il obligatoire, qui doit réaliser ces diagnostics, quel est son coût, etc. À découvrir sur le site du ministère : [Les diagnostics : comment ça marche ?](https://www.ministere-economie-finances-et-souverainete-industrielle-et-energetique.gouv.fr/)

### Un guide pour accompagner la mobilité des seniors

L'Union des transports publics et ferroviaires et l'association France Silver Eco viennent de publier le [guide "Mobilité des seniors : on en parle et on agit ensemble"](https://www.union-transport-publics-ferroviaires.fr/).

## Les infos pratiques

### Conférence-débat sur la Sécurité sociale



Le Syndicat CFDT Retraités de la Métropole lilloise vous invite à une conférence-débat pour réfléchir à ses 80 ans et à l'avenir de notre protection sociale le

**lundi 16 mars  
à 14 heures,**

salle polyvalente de la Bourse du Travail de Lille, 254 boulevard de l'Usine.

Ce débat sera animé par Élodie Cerf de l'URI CFDT.

Après son intervention, Élodie répondra aux questions de la salle.

Un temps de convivialité, autour de gourmandises locales, permettra des échanges plus personnels.

L'inscription se fait exclusivement par le lien <https://framaforms.org/16-mars-conference-sur-lasecurite-sociale-1770395623> avant le 6 mars.

### Bientôt la fin du permis de conduire à vie

Le 21 octobre 2025, le Parlement européen a voté en faveur d'une révision des règles européennes concernant le permis de conduire. L'un des changements majeurs est la durée de validité du permis de conduire qui sera de 15 ans maximum pour les conducteurs de motos et/ou de voitures. Une visite médicale devra obligatoirement être effectuée avant la délivrance et pour le renouvellement du permis. Les personnes de plus de 65 ans devront passer des visites médicales ou suivre des cours de remise à niveau plus fréquemment.

En savoir plus sur [le site du Parlement européen](https://www.europarl.europa.fr/fr).

### Bien vieillir dans les quartiers : place aux solutions

Le vieillissement de la population n'épargne pas les quartiers prioritaires. Moins bonne santé, logements inadaptés, mobilités contraintes : les seniors y cumulent les vulnérabilités. Face à ce défi, collectivités, bailleurs, associations et acteurs du renouvellement urbain expérimentent de nouvelles manières de faire du vieillissement un levier d'inclusion et non un facteur d'exclusion. Voir le magazine [En villes, n° 19 de décembre 2025](#) de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine.

## En direct de la Confédération

### « Municipales 2026 : on défend l'idée d'un droit à l'emploi. »

Sur France Inter, Marylise Léon et Christophe Robert (Délégué général de la Fondation pour le logement des défavorisés) ont présenté les 15 propositions du Pacte du pouvoir de vivre pour les élections municipales, qui se tiendront les 15 et 22 mars 2026 : pouvoirs de ville. Pour nos 2 organisations, les municipalités ont le pouvoir de changer les choses concrètement pour les citoyennes et les citoyens, que ce soit sur le logement, les crèches, deux problématiques clés dans l'accès à l'emploi.

Les maires peuvent aussi s'engager dans des actions concrètes comme la démarche Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée. Marylise Léon est également revenue sur la proposition de "CDI jeunes" du Medef, qui n'est pas la base sur laquelle la CFDT souhaite discuter concernant l'emploi des jeunes.

Retrouvez l'intégralité de l'entretien sur :

[www.cfdt.fr/sinformer/la-cfdt-dans-les-medias](http://www.cfdt.fr/sinformer/la-cfdt-dans-les-medias)

